

Les plus aisés sont davantage aidés pour partir en vacances

28 juillet 2016



Rien de tel qu'un coup de pouce financier pour faire ses valises. Là où le bât blesse, c'est que les plus fortunés sont davantage aidés que les plus pauvres, en raison des critères de distribution des aides financières, mais aussi de la capacité à mobiliser son réseau familial et amical. Sans comité d'entreprise, sans soutien des organismes sociaux, ou sans famille ou amis pour vous mettre à disposition un hébergement, les vacances peuvent se révéler vite inabordables. Soixante-dix ans après les premiers congés payés, les écarts liés aux vacances persistent.

Au total, un peu moins d'un quart de la population partie en vacances [1] dans les douze derniers mois, indique avoir bénéficié d'au moins une forme d'aide financière directe pour les vacances en 2014 selon le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) [2]. C'est le cas de 25 % des hauts revenus (supérieurs à 3 000 euros par mois et par personne), contre 22 % des bas revenus (moins de 1 200 euros). Côté catégories sociales, ce sont les professions intermédiaires qui en bénéficient le plus : 38 % ont été aidées, contre 29 % des ouvriers. Et encore, ces données portent sur le taux d'accès à une aide et ne renseignent pas sur le niveau du soutien financier selon les milieux sociaux.

Proportion de personnes ayant bénéficié d'au moins une aide pour partir en vacances

Unité : %

Selon le diplôme

Aucun diplôme, certificat d'études	11
BEPC	26
Baccalauréat	29
Diplôme du supérieur	25

Selon la catégorie sociale

Cadre et profession intellectuelle supérieure	28
Profession intermédiaire	38
Employé	31
Ouvrier	29

Proportion de personnes ayant bénéficié d'au moins une aide pour partir en vacances

Unité : %

Selon le niveau de vie

Bas revenus	22
Classes moyennes inférieures	22
Classes moyennes supérieures	26
Hauts revenus	25
Ensemble	23

Source : Crédoc - Données 2014 - © Observatoire des inégalités

La chance d'avoir un comité d'entreprise

Pour comprendre à qui profitent les aides, il faut distinguer les différents types de soutiens financiers. Une première forme de soutien est fournie par l'employeur ou le comité d'entreprise. Obligatoire dans les sociétés de 50 salariés ou plus, le comité d'entreprise possède - entre autres - des attributions en matière sociale et culturelle. Ces activités bénéficient aux salariés et à leur famille qui peuvent profiter ainsi d'avantages pour organiser leurs vacances (aides financières, colonies de vacances pour les enfants, etc.). Les chèques-vacances représentent les aides les plus répandues. Selon l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) [3] quatre millions de salariés ont bénéficié d'aides via ces chèques en 2014, soit au total dix millions de personnes, familles comprises. Ils sont financés conjointement par le salarié et l'employeur (qui bénéficie d'une exonération de charges sociales et fiscales) ou le comité d'entreprise. Ces chèques sont attribués sous conditions de ressources et permettent de régler par exemple des prestations d'hébergement, de restauration, de transports ou d'activités culturelles. 14 % des personnes interrogées par le Crédoc ont bénéficié de chèques-vacances en 2014. 27 % de professions intermédiaires, 21 % de cadres, 20 % d'employés et 17 % d'ouvriers ont pu réduire leur budget vacances grâce à ce type d'aide. Les bénéficiaires de ce soutien sont principalement des salariés qui travaillent dans des entreprises de plus de 50 salariés et les agents de la fonction publique. Dans les plus petites sociétés, les chèques-vacances, ou tout autre type d'aides, sont mis en place à la discrétion de l'employeur. La taille ou le secteur d'activité (mieux vaut travailler dans la banque que la grande distribution) de l'entreprise compte dans ce domaine et crée les écarts. Ne pas avoir de CE dans son entreprise, ne pas avoir d'emploi, ne pas être aidé par les organismes sociaux en raison de ressources un peu au-dessus des plafonds préconisés, freinent l'accès aux aides financières pour partir se ressourcer de toute une frange de la population. Outre les chèques-vacances, les autres aides financières (soutiens directs notamment), fournies par les comités d'entreprise, concernent principalement les professions intermédiaires (22 %) et respectivement 13 % de cadres, d'employés et d'ouvriers.

Deuxième forme de soutien, les aides financières versées par les institutions à vocation sociale [4] et les collectivités territoriales. Selon le Crédoc, 5 % des personnes ont été aidées par les caisses d'allocations familiales pour leurs vacances en 2014 : 8 % d'ouvriers, 4 % de cadres supérieurs, 6 % des classes moyennes dites « inférieures » (revenu mensuel par personne de 1 200 à 1 900 euros).

Au final, le système d'aides français est double. D'un côté, des aides obtenues par le biais de l'entreprise qui profitent surtout aux salariés des grands groupes et de la fonction publique : *« Plus de la moitié des aides (...) bénéficie à 3,5 millions de salariés en CDI appartenant à des grandes entreprises disposant de comités d'entreprise distribuant des chèques vacances. Les conditions d'emploi, de salaire, de protection sociale y sont plus favorables que dans les autres entreprises »*, constatent les auteurs d'un rapport publié par le ministère de l'Économie en décembre 2013 [5]. De l'autre, des soutiens publics pour les plus pauvres, de moindre importance, essentiellement versés par les caisses d'allocations familiales. Au milieu, tout un public oublié : *« Les salariés des TPE, les non-salariés, les non-actifs, mais aussi les jeunes, les isolés ou les couples sans enfants sont absents ou quasiment absents, du champ des aides au départ »*, indique le ministère de l'Économie.

Bénéficiaires d'aides pour les vacances selon leur type

Unité : %

	Chèques-vacances	Aide de l'employeur ou du CE	Aide de la Caf
Selon le diplôme			
Aucun diplôme, certificat d'études	4	3	4
BEPC	16	10	7

Bénéficiaires d'aides pour les vacances selon leur type

Unité : %

	Chèques- vacances	Aide de l'employeur ou du CE	Aide de la Caf
Baccalauréat	20	11	6
Diplôme du supérieur	16	13	4
Selon la catégorie sociale			
Cadre et profession intellectuelle supérieure	21	13	4
Profession intermédiaire	27	22	4
Employé	20	13	7
Ouvrier	17	13	8
Selon le niveau de vie			
Bas revenus	7	3	-
Classes moyennes inférieures	15	8	6
Classes moyennes supérieures	18	14	2
Hauts revenus	18	14	1
Ensemble	14	10	5

Source : Crédoc - Données 2014 - © Observatoire des inégalités

Les vacances « low cost », la voie vers la démocratisation ?

De nombreux séjours et moyens de transport, sont proposés à des prix défiant toute concurrence. Ces bas prix permettent d'ouvrir en théorie de nouvelles possibilités aux classes moyennes : s'offrir une semaine en Tunisie n'est plus l'apanage de l'élite comme c'était le cas il y a trente ans. Une aubaine pour les petits budgets « vacances » des jeunes (le plus souvent des étudiants) et des seniors des classes moyennes avides de voyages. Reste que ces vols et séjours « low cost » de masse s'adressent en particulier aux personnes ayant une flexibilité dans leurs dates de vacances (souvent les cadres supérieurs, les professions libérales et les indépendants), ainsi qu'une capacité financière permettant de réagir rapidement aux offres discount. Les catégories les mieux adaptées à ce genre d'offres sont celles dotées d'un capital économique et culturel. La grande majorité des milieux populaires en sont encore loin.

Familles, amis : avoir un réseau, ça aide énormément

À 1 000 euros la semaine de location l'été, se faire héberger par la famille ou des amis fait gagner beaucoup d'argent. Les deux tiers des personnes qui ont effectué un voyage touristique en 2014 ont bénéficié d'un hébergement non marchand selon le ministère de l'Économie [6] Encore faut-il posséder un réseau social qui puisse être en mesure de vous héberger. 14,3 % des cadres, contre 9,3 % des ouvriers, ont été hébergés dans la résidence secondaire de parents ou d'amis pour leurs vacances (données 2004, dernière enquête de l'Insee disponible sur les vacances).

Faute d'un réseau familial ou amical, on peut aussi échanger son logement avec des inconnus le temps des vacances. Même si la pratique reste marginale, elle se développe. Ce qui revient au même qu'avec sa famille ou ses amis : échange celui qui dispose de quoi échanger. Et logiquement,

ce sont les plus favorisés qui utilisent cette pratique. Pour cela, il faut déjà être propriétaire. Et puis, échanger son studio situé dans une banlieue délabrée d'une grande ville est beaucoup moins facile que de troquer sa ferme rénovée dans le Lot. Une étude internationale [7] sur le profil et les motivations des personnes qui pratiquent l'échange de maisons montre que les usagers de ce concept sont 62,1 % à posséder un diplôme d'études supérieures, et même 73 % en France alors que 28 % de la population détient un diplôme de niveau bac +2 et plus (Insee, données 2014). « *Poussés par une insatisfaction grandissante dans leur rôle de consommateurs robots, manipulés par le marketing, les gens se tournent de plus en plus vers des modèles de consommation qui placent l'usage au-dessus de la propriété, la communauté au-dessus de l'individualisme et la durabilité au-dessus du gaspillage* », indique Francesca Forno, co-auteure de l'étude. Ces « gens » insatisfaits appartiennent dans leur immense majorité aux couches les plus diplômées.

Vacances : pas seulement une question d'argent

Prévoir, organiser, partir en vacances n'est pas évident pour tout le monde. Chacun aspire à ce moment de détente et de dépaysement, mais en être privé n'est pas qu'une question d'argent. Les catégories socioprofessionnelles les plus favorisées portent un grand intérêt à maîtriser et à « combler » leurs temps libres, dont les séjours hors de leur domicile. Se cultiver, apprendre, rencontrer des personnes du même milieu social mais aux conditions de vie différentes, font partie des pratiques recherchées par ces catégories. Les catégories modestes cumulent les difficultés pour s'évader pendant leurs congés : manque de ressources mais aussi précarité de l'emploi qui fait qu'on ne sait pas de quoi demain sera fait. Horaires flexibles qui ne permettent pas de s'organiser à long ou moyen terme, manque d'apprentissage quand, dans sa famille, on ne partait déjà pas en vacances, appréhension de l'inconnu. Leur cercle habituel fonctionne comme un rempart sécurisant face aux difficultés d'argent, d'emploi et autres, rencontrées à « l'extérieur » et dont il est plus difficile de s'extraire. « *Le départ vient bousculer un quotidien qu'ils tentent avant tout de sécuriser et d'organiser afin de pallier, autant que possible, la précarité de leur situation. À leurs yeux, les vacances représentent d'abord un risque* », comme l'indiquent les auteurs d'une étude de la Cnaf [8]

D'une manière plus générale, les vacances, comme d'autres pratiques, constituent une source de distinction sociale. Par leurs pratiques, les plus favorisés s'extraient de la masse. « *L'hédonisme est au fondement de nouvelles offres touristiques marchandes se revendiquant des valeurs soixante-huitardes. Celles-ci valorisent le voyageur aventurier pour mieux déconsidérer le touriste, accusé de ne jamais s'éloigner des sentiers battus. Elles sont également le fruit de bourgeois avant-gardistes faisant commerce de leur mode de vie et concernent une classe supérieure urbanisée* », analyse le sociologue Bertrand Réau [9]

Photo / © Elenathewise - Fotolia.com

[1] Pour le Crédoc les vacances sont définies comme le fait d'avoir passé au moins quatre nuits consécutives hors du domicile au cours des douze derniers mois de l'enquête pour des motifs autres que professionnels. Au total, 40 % des Français déclarent ne pas partir en vacances, lire notre article « [Qui va partir en vacances ?](#) ».

[2] « [Vacances 2014 : l'éclaircie](#) », enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Sandra Hoibian et Jörg Müller, Crédoc, coll. des rapports, n°320, janvier 2015.

[3] « [2014, panorama d'une année rythmée](#) », rapport annuel de l'ANCV.

[4] Caisses d'allocations familiales, associations caritatives, institutions de retraite complémentaire, mutuelles, etc.

[5] « [Lutter contre la fracture touristique](#) », Contrôle général économique et financier, ministère des Finances, décembre 2013.

[6] « [Mémento du tourisme - Édition 2015](#) », DGE, ministère de l'Économie.

[7]« My house is yours », Université de Bergame, mai-juin 2013.

[8]« [L'accompagnement social au départ en vacances](#) », Vincent Guillaudeux, Françoise Philip, Informations sociales n°181, 2014, Cnaf.

[9]« Les Français et les vacances », Bertrand Réau, sociologue, CNRS Éditions, 2011.

Emplacement :

[Accueil](#) > [Articles](#) > [Analyses](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Les-plus-aises-sont-davantage-aides-pour-partir-en-vacances>